



Le complexe industrialo-portuaire de La Réunion entre 2012 et 2016 Des activités maritimes en développement

En 2016, le complexe portuaire de La Réunion génère 4820 emplois, dont un peu plus de la moitié dans le domaine maritime. Les trois quarts des salariés travaillent sur la commune du Port. Entre 2012 et 2016, l'activité de transbordement s'est fortement développée, du fait d'investissements réalisés dans le cadre du projet stratégique du port. Le trafic maritime a ainsi progressé de 29 %.

En conséquence, le secteur maritime a connu une forte croissance en termes de valeur ajoutée (+ 29 %) et une croissance du nombre d'emplois (+ 13 %), qui est soutenue par le renouvellement du tissu productif. Bénéficiant peu de la hausse du trafic maritime, les activités non maritimes ne se sont pas développées sur la période : l'emploi recule de 8 % et la valeur ajoutée progresse modestement (+ 3 %). En 2016, avec 520 millions d'euros de valeur ajoutée dégagée, le complexe portuaire pèse davantage dans la richesse produite sur l'île que dans l'emploi (7 % de la valeur ajoutée de l'île). Les activités logistiques concernent plus du tiers des salariés et pourraient croître avec le développement de la zone arrière portuaire : le potentiel d'emplois est évalué à 1 800 salariés, en se référant à la densité en emplois observée sur le complexe portuaire dans le secteur logistique.

Antonin Creignou, Insee ; Grand Port Maritime de La Réunion

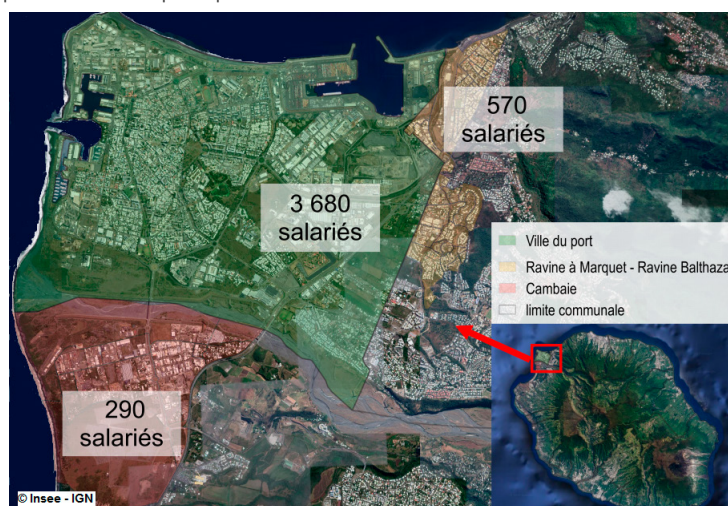
Localisé au nord-ouest de l'île et en majorité sur la commune du Port, le complexe portuaire de La Réunion s'étend sur 461 hectares en 2016 (figure 1). Il est le point d'entrée principal des importations réunionnaises (4,9 milliards d'euros en 2016). En 2016, 700 navires de commerce ont fait escale au port et plus de 300 000 conteneurs ont été manutentionnés. Le complexe conserve ainsi son rang de 4^e port de France pour les conteneurs et de premier port de l'outre-mer.

4 820 emplois dont la moitié dans le secteur maritime

En 2016, 4 820 salariés sont employés au 31 décembre dans le complexe portuaire, dont 45 % d'ouvriers (contre 23 % des salariés réunionnais) et huit sur dix sous contrat à durée indéterminée.

1 Les trois quarts des emplois sur la commune du Port

Le périmètre du complexe portuaire de La Réunion en 2016



Note : 280 salariés du complexe portuaire travaillent sur une autre commune de l'île.
Source : Insee, Esane 2016.

Les trois quarts travaillent sur la commune du Port, 12 % à La Possession et 6 % sur Cambaie (commune de Saint-Paul). Quelques-uns dépendent du complexe portuaire mais travaillent dans une commune plus éloignée du port. Par exemple, le siège de l'entreprise en charge de la maintenance des **portiques** est situé à l'Étang-Salé.

Un peu plus de la moitié des entreprises du complexe portuaire relèvent du domaine maritime (*figure 2*) : ces 220 entreprises emploient 2 500 salariés et exercent une activité liée aux navires, aux marchandises, à l'infrastructure et à la régulation des activités sur le port.

À ces activités maritimes s'ajoutent 190 entreprises industrielles, de commerce, de services de support ou de transport terrestre (2 330 emplois). Leur activité est fortement liée à l'implantation du port. Par exemple, elles bénéficient de la proximité immédiate pour l'importation ou l'exportation de marchandises.

Entre 2012 et 2016, qu'il s'agisse d'activités maritimes ou non, le nombre de salariés du complexe portuaire progresse de 3 %. Cette hausse est moins dynamique que pour l'ensemble des entreprises marchandes de La Réunion. Dans le même temps, la valeur ajoutée générée par le complexe portuaire augmente de 12 %, à un rythme proche de l'ensemble des entreprises réunionnaises (+ 15 %).

Une forte croissance des activités maritimes entre 2012 et 2016

Entre 2012 et 2016, les activités maritimes et portuaires progressent fortement, à la fois en termes de richesse dégagée et dans une moindre mesure d'emplois. Ainsi, la valeur ajoutée croît de 29 % (+ 40 millions d'euros, *figure 3*) et l'emploi de 13 % (+ 290 salariés). Cette évolution résulte notamment d'investissements liés à la mise en œuvre du projet stratégique du Grand Port Maritime de La Réunion qui s'est étalée entre 2014 et 2018.

Parmi les activités maritimes, le transbordement, qui représente une partie des activités de manutention portuaire, est le principal moteur de croissance. Il s'agit du transfert de conteneurs d'un navire à un autre pour les marchandises non destinées à La Réunion. L'achèvement de l'extension du Port Est fin 2015, la mise en service de trois portiques supplémentaires et d'un **hub de transbordement** avec l'ouverture de quatre nouvelles lignes maritimes en 2016 ont ainsi conduit au transit de 70 000 conteneurs supplémentaires. Le trafic maritime de

2 Le complexe portuaire regroupe 410 entreprises

Caractéristiques des secteurs d'activité en 2016 sur le complexe portuaire de La Réunion

	Entreprises	Effectifs salariés	Valeur ajoutée
	en nombre		en millions d'euros
Ensemble des activités	411	4 822	516
Activités maritimes et portuaires	223	2 493	194
Service à la marchandise	118	1 009	89
<i>Organisation des transports</i>	107	564	38
<i>Manutention portuaire</i>	11	445	51
Douanes, affaires maritimes, autorité portuaire et marine nationale	Np	726	Np
Pêche	47	550	85
<i>Pêche en mer</i>	23	461	84
<i>Transformation et conservation de poissons...</i>	24	89	2
Construction et maintenance maritime	41	108	8
<i>Réparation navale et maintenance</i>	29	52	3
<i>Construction d'ouvrage maritime et fab. de matériel de levage</i>	12	56	5
Transport par voie d'eau	17	100	11
Activités industrielles et de services non maritimes	188	2 329	322
Commerce et services aux industries	120	1 466	223
<i>Entreposage et conditionnement</i>	15	230	14
<i>Commerce</i>	51	557	167
<i>Déchets, assainissement</i>	13	368	22
<i>Autres services aux entreprises</i>	41	311	20
Industries	11	429	78
Transport terrestre	57	434	21

Np : non prise en compte dans l'étude.

Source : Insee, Esane 2016.

Port Réunion, outil de développement du territoire

Port Réunion est géré depuis 2013 par le Grand Port Maritime de La Réunion (GPMDLR), établissement public de l'État. En 2018, Port Réunion est le premier port de l'outre-mer et le quatrième port français pour les conteneurs : 5,55 millions de tonnes de marchandises y ont transité. Le trafic global de conteneurs a atteint 336 000 équivalent vingt pieds (EVP), dont 83 000 en transbordement.

Au niveau national un grand port maritime (GPM) est chargé de mettre en œuvre les politiques publiques d'aménagement et de développement durables sur le complexe portuaire, en composant avec l'économie, l'emploi et l'environnement. Outre-mer, il assure en plus des missions opérationnelles : par exemple, exploitation des terminaux céréalier, sucrier et bitumier à La Réunion. La déclinaison de ces missions et leurs perspectives d'évolution sont décrites dans le projet stratégique de chaque GPM.

Le premier projet stratégique du GPMDLR (2014-2018) a notamment permis de créer les conditions favorables permettant la mise en place en 2016 d'un **hub** de transbordement régional, qui s'est accompagné d'une augmentation de trafic significative, ainsi que d'accompagner les secteurs de la pêche et de la plaisance en développant les infrastructures.

En cours d'approbation, le nouveau projet stratégique (2019-2023) poursuit cette stratégie sur ces deux axes :

- la connectivité maritime récemment renforcée par la création du **hub** doit désormais être pleinement appropriée par les acteurs du territoire, avec l'enjeu d'améliorer la performance de la chaîne logistique réunionnaise, en développant notamment une offre foncière, actuellement inexistante, en zone arrière portuaire ;
- le soutien des activités portuaires liées à l'économie bleue (pêche, plaisance, réparation navale, base arrière d'installations *off-shore*...) qui nécessite, en complément des infrastructures, le développement de services appropriés, notamment pour la maintenance des bateaux.

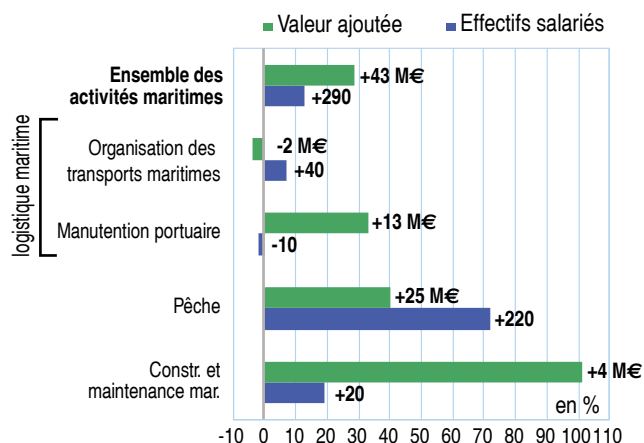
Enfin, le Grand port entend mettre en exergue, au sein de ces axes, les aspects liés à la transition énergétique, à l'environnement et d'une manière générale à la responsabilité sociétale de l'entreprise.

conteneurs progresse alors de 29 % entre 2012 et 2016, de sorte que 23 % des conteneurs arrivés à La Réunion en 2016 sont transbordés, contre seulement 4 % en 2012. En 2012, l'activité maritime était encore centrée sur l'importation d'équipements et matières premières nécessaires à l'économie de l'île.

Cœur de métier d'un port, les activités de service à la marchandise pour le débarquement ou transbordement des marchandises (manutention et organisation des transports) se développent. Entre 2012 et 2016, les effectifs salariés progressent de 3 % et la valeur ajoutée de 14 %. En particulier, la valeur ajoutée progresse de

3 La valeur ajoutée des activités maritimes augmente de 29 %

Évolution de la valeur ajoutée et de l'emploi des activités maritimes du complexe portuaire entre 2012 et 2016



Lecture: La valeur ajoutée générée dans le secteur de la manutention portuaire augmente de 33 % entre 2012 et 2016, soit une hausse de 13 millions d'euros
Source: Insee, Esane 2012 et 2016.

33 % dans le secteur de la manutention portuaire. Néanmoins, le nombre de salariés de ce secteur diminue légèrement (- 2 %). La hausse des effectifs salariés est donc portée par les nouvelles entreprises en charge de l'organisation des transports qui créent une quarantaine d'emplois (+ 7 %). Pour autant, la valeur ajoutée dans le secteur de l'organisation des transports diminue légèrement (- 4 %). Toujours au sein des activités maritimes, la pêche dégage 40 % de valeur ajoutée supplémentaire entre 2012 et 2016. En effet, le prix de vente de la légine à l'international a augmenté, tirant la valeur ajoutée des entreprises de pêche vers le haut. En parallèle, la pêche crée également de l'emploi entre 2012 et 2016 (+ 220 salariés, soit + 7 %).

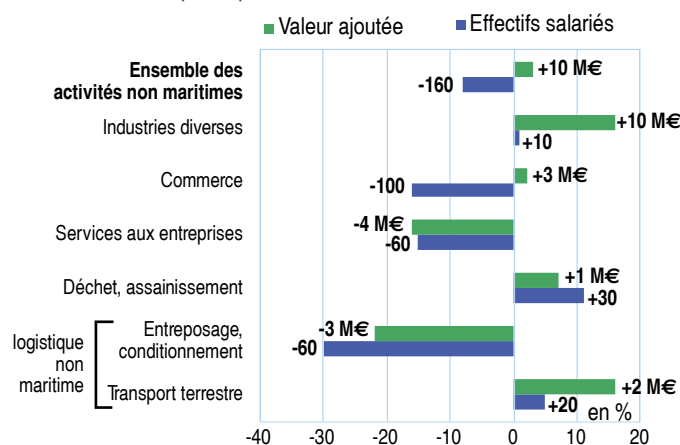
Si les activités de maintenance, réparation navale et construction d'ouvrages maritimes sont peu développées en 2016 à La Réunion dont les infrastructures sont limitées, quelques nouvelles entreprises ont été cependant créées depuis 2012. La valeur ajoutée du secteur double en quatre ans, mais cette hausse est à relativiser: seulement 4 millions d'euros supplémentaires de valeur ajoutée et 20 salariés de plus.

La hausse du trafic maritime bénéficie peu aux entreprises non maritimes situées à proximité

Un port regroupe aussi des activités non maritimes: activités de transports terrestres, d'entreposage, de conditionnement, etc. La hausse du trafic portuaire entre 2012 et 2016 a eu globalement peu d'incidence sur les activités non maritimes: sur la période, l'emploi recule de 8 % et la valeur ajoutée progresse peu (+ 3 %, figure 4).

4 La valeur ajoutée dans les activités non maritimes progresse de seulement 3 %

Évolution de la valeur ajoutée et de l'emploi des activités non maritimes du complexe portuaire entre 2012 et 2016



Lecture: La valeur ajoutée générée dans le secteur de l'industrie augmente de 16 % entre 2012 et 2016, soit une hausse de 10 millions d'euros
Source: Insee, Esane 2012 et 2016.

Néanmoins, les activités de transport tirent profit de la hausse du trafic portuaire: la valeur ajoutée et l'emploi augmentent ainsi respectivement de 16 % et 5 %. En effet, la quasi-totalité des marchandises de l'île transitent par le port et sont ensuite acheminées sur toute l'île.

Entre 2012 et 2016, les entreprises industrielles tirent aussi leur épingle du jeu. La valeur ajoutée progresse de 16 % (+ 10 millions d'euros). Néanmoins, cette hausse ne se répercute pas sur les effectifs qui sont stables sur la période.

En revanche, les autres secteurs d'activité sont orientés à la baisse. Les entreprises d'entreposage et de conditionnement ne tirent pas parti de la hausse du trafic maritime: entre 2012 et 2016, leur valeur ajoutée diminue sur le complexe portuaire (- 22 %, soit - 3 millions d'euros) alors qu'elle augmente pour l'ensemble des entreprises réunionnaises de ce secteur (+ 26 %). En conséquence, l'emploi dans ce secteur baisse de 30 % entre 2012 et 2016 dans le complexe portuaire (- 60 salariés). Une entreprise de taille relativement importante a en particulier cessé son activité. Toutefois, comme à l'échelle de La Réunion cette activité ne baisse pas, ces évolutions opposées illustrent un repositionnement géographique de certaines activités logistiques.

Le développement du trafic et du transbordement n'a pas eu non plus d'impact direct sur d'autres secteurs d'activité, qui ne sont pas propres à un port: commerce, services aux entreprises. Ces secteurs progressent surtout quand de nouvelles entreprises, notamment industrielles, s'implantent, attirées par la proximité du port. Ainsi, dans le complexe portuaire de

La Réunion, la valeur ajoutée des entreprises de commerce progresse légèrement entre 2012 et 2016 (+ 2 %), tandis que les effectifs du secteur baissent de 16 %. Cette baisse n'est pas propre aux seules entreprises de commerce présentes dans le complexe portuaire et concerne le commerce de l'ensemble de l'île. En 2012, le secteur du commerce générait à lui seul 61 % du chiffre d'affaires du complexe portuaire, porté par les entreprises de commerce de gros, importatrices de carburant. En quatre ans, le prix des carburants ayant fortement chuté, le chiffre d'affaires du commerce ne pèse plus que 46 % du chiffre d'affaires du complexe portuaire.

Créations et disparitions d'entreprises font le jeu de l'emploi dans le port

À La Réunion comme ailleurs, les entreprises déménagent, font faillite, cessent leur activité, leur siège déménage. D'autres se créent et s'implantent. Ainsi, 130 entreprises installées sur le complexe portuaire en 2012 n'en font plus partie en 2016. À l'inverse, 230 nouvelles entreprises apparaissent.

Entre 2012 et 2016, l'évolution de l'emploi et de la valeur ajoutée du complexe portuaire est donc liée à deux effets: le renouvellement du tissu productif et le développement des entreprises déjà présentes en 2012 (entreprises pérennes). Entre 2012 et 2016, 280 emplois sont créés dans les activités maritimes du fait des seules créations d'entreprises. À l'inverse, 150 emplois sont perdus dans les activités non maritimes du fait de la disparition d'entreprises. Dans le secteur des activités maritimes, le renouvellement du tissu productif explique d'ailleurs l'essentiel de la dynamique d'emploi.

Les créations ou cessations d'entreprises contribuent à créer des emplois sur le complexe portuaire, mais leur incidence est globalement neutre sur la valeur ajoutée. Le développement des entreprises pérennes de 2012 à 2016 est quant à lui facteur de hausse de la valeur ajoutée.

Une forte valeur ajoutée générée par le complexe portuaire en 2016

En 2016, si le poids du complexe portuaire dans l'emploi salarié réunionnais est relativement limité (2 % de l'emploi), il pèse en revanche près de quatre fois plus dans la valeur ajoutée dégagée par les entreprises marchandes réunionnaises (7 %). Certains secteurs d'activité ont en effet une forte productivité : commerce, pêche, industrie. En particulier, un salarié du commerce génère à lui seul 304 000 euros de valeur ajoutée sur le complexe portuaire : cela s'explique par le poids de la vente d'hydrocarbures, représentent d'importants volumes au regard des emplois liés.

Les activités maritimes génèrent 38 % de la valeur ajoutée du complexe portuaire, soit 190 millions d'euros. En parallèle, les activités non maritimes génèrent 320 millions d'euros, avec notamment 170 millions d'euros dans le secteur du commerce et 80 millions d'euros dans le secteur industriel.

La zone arrière portuaire : un vivier potentiel de 1 800 emplois

Les activités logistiques rassemblent un tiers des salariés du complexe (1 670 salariés). Parmi eux, 1 010 travaillent dans les activités liées au débarquement ou transbordement de marchandises : 450 salariés manutentionnaires et 560 dans le secteur de l'organisation des transports. Les autres sont employés dans les activités de transport (430 salariés) et d'entreposage et de conditionnement (230 salariés).

Entre 2012 et 2016, les activités portuaires sont en croissance mais les activités non

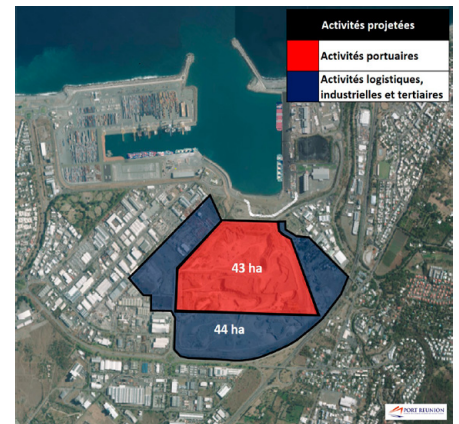
maritimes (notamment logistiques) de la zone arrière portuaire restent à développer. Cette zone de 87 hectares représenterait un bassin d'emploi potentiel de l'ordre de 1 800 emplois dans le secteur de la logistique, mais aussi dans des activités nouvelles, si l'on se réfère à la densité d'emplois observée sur le complexe portuaire en 2016 dans le secteur de la logistique.

Avec le Territoire de la Côte Ouest (TCO), Port Réunion a finalisé en 2017 une étude de diagnostic sur l'aménagement de cette zone (figure 5). L'aménagement du foncier dans ce périmètre serait source de plus de fluidité et de performance dans la manutention des conteneurs. Par ailleurs, l'impact du complexe portuaire sur l'économie locale n'est pas liée uniquement au transport de marchandises. La présence de croisiéristes est aussi à l'origine de retombées économiques. Ainsi, le trafic maritime de passagers augmente fortement en 2016 : 37 000 en 2016, soit 85 % de plus

qu'en 2015. Après avoir baissé de 2 % en 2017, la hausse se poursuit en 2018 avec 80 000 croisiéristes. ■

5 Une zone arrière de 87 hectares pour le développement du complexe portuaire

Description de la zone arrière portuaire



Définitions

Un **hub de transbordement** réceptionne des conteneurs de navires-mères en provenance de grands ports internationaux et les redistribue sur des navires-filles desservant des ports locaux. Le **hub** assure la connexion entre les lignes transocéaniques et les lignes régionales. Un **portique** est destiné à la manutention verticale de conteneurs, pour charger et décharger les navires. Se déplaçant sur des rails parallèlement au navire, il est capable de traiter plusieurs conteneurs simultanément, généralement de façon plus performante qu'une grue classique ou une grue de bord de navire.

Méthode

Le périmètre des entreprises appartenant au complexe portuaire de La Réunion est défini en fonction de deux critères : leur localisation géographique et leur activité principale exercée. D'une part, l'ensemble des entreprises de La Réunion ayant des activités maritimes appartiennent ainsi au champ de l'étude, quel que soit leur emplacement géographique sur l'île. D'autre part, des entreprises ayant une activité principale non maritime appartiennent également au complexe portuaire, si elles sont implantées à proximité du port et tirent un avantage des infrastructures portuaires.

Par rapport à une première étude publiée en février 2017, la méthodologie a un peu évolué pour mieux appréhender la réalité de l'impact économique du complexe portuaire. Les entreprises non maritimes situées à La Possession sur la zone d'aménagement concertée Balthazar et La Ravine à Marquet sont maintenant sélectionnées, de même que celles relevant des secteurs « autres activités du travail des grains » et « commerce interentreprises de produits pharmaceutiques ». Les évolutions des différents agrégats sont néanmoins mesurées à champ constant.

Insee La Réunion - Mayotte

Parc Technologique

10, rue Demarne - CS 72011

97443 Saint-Denis Cedex 9

Directeur de la publication :

Aurélien Daubaire

Rédactrice en chef :

Julie Boé

Impression et composition :

Imprimerie Delort - Studio graphique ogham

ISSN : 2275-4318 (version imprimée)

ISSN : 2272-3765 (version en ligne)

© Insee 2019

Pour en savoir plus :

- « 4 330 emplois générés directement par le complexe industrialo-portuaire de La Réunion », *Insee Analyses La Réunion* n°22, février 2017 ;
- « Rapport d'activité 2018 », Grand Port Maritime de La Réunion, mars 2019 ;
- « L'économie bleue à La Réunion : des potentiels variés et des atouts à exploiter », IEDOM, *Note expresse* n°467, septembre 2017 ;
- « État des lieux de la pêche australe en 2017 - Une activité à forte valeur ajoutée, mais très dépendante du prix de vente », *Insee Analyses La Réunion* n°40, mai 2019.

Partenariat

Cette publication a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre l'Insee et le Grand Port Maritime de La Réunion.

